

Piétonnisation

Champs	Description	Type		Valeurs possibles		
				Code	Description	Définition
uid	<i>Identifiant unique de l'objet</i>	UUID	Requis			
nom	<i>Nom du secteur</i>	VARCHAR (255)	Requis			
publication	<i>Visibilité de l'objet sur la carte</i>	INTEGER	Requis	0	Non visible	L'objet n'est visible que de son auteur
				1	Uniquement le groupe de l'auteur	L'objet n'est visible que par le groupe auquel l'auteur est affilié
				2	Tous les groupes	L'objet est visible par tous les groupes
				3	Public	L'objet est visible par tous les visiteurs du site
temporalite	<i>Temporalité de la piétonnisation</i>	INTEGER(1)	Requis	0	Non défini	
				1	permanent	Piétonnisation permanente de l'espace. Les véhicules motorisés classiques en sont bannis.
				2	certaines heures de la journée	Piétonnisation non permanente de l'espace. Les véhicules motorisés classiques en sont bannis, mais seulement pendant quelques heures de la journée.
				3	certaines jours de la semaine	Piétonnisation non permanente de l'espace. Les véhicules motorisés classiques en sont bannis, mais seulement quelques jours de la semaine.
vitesse	<i>vitesse maximale antérieure</i>	INTEGER(1)		4	certaines heures et certains jours de la semaine	Piétonnisation non permanente de l'espace. Les véhicules motorisés classiques en sont bannis, mais seulement pendant quelques heures de la journée, certains jours de la semaine.
				0	Non défini	
				1	20km/h	Limitation de vitesse de 20km/h en vigueur avant que la chaussée ne soit piétonnisée
				2	30km/h	Limitation de vitesse de 30km/h en vigueur avant que la chaussée ne soit piétonnisée
date	<i>Date de mise en service</i>	DATE		3	40km/h	Limitation de vitesse de 40km/h en vigueur avant que la chaussée ne soit piétonnisée
				4	50km/h	Limitation de vitesse de 50km/h en vigueur avant que la chaussée ne soit piétonnisée
acteur	<i>Acteur créateur de l'aménagement</i>	VARCHAR (255)				Nom de la collectivité créatrice de l'aménagement piéton
type_acteurs	<i>Type d'acteur créateur de l'aménagement</i>	INTEGER		0	Non défini	
				1	Commune	piétonnisation créée par une commune.
				2	Intercommunalité	piétonnisation créée par un établissement public de coopération intercommunal (EPCI).
				3	Département	piétonnisation créée par un département.
8	Autre					
partenaires_associes	<i>Partenaires éventuels de l'aménagement</i>	TEXT				Il peut s'agir d'une autre collectivité (i.e. intercommunalité) aidant la collectivité ; ou la contribution d'une association locale à la conception du projet de la collectivité.
commentaires	<i>Commentaires techniques et contexte</i>	TEXT				Répondre par exemple à ces questions: quelles ont été les contraintes techniques ? L'aménagement fait-il partie d'un réseau structurant ?
lien	<i>Lien web si existant</i>	URL				